

# Conseil Académique

## Rapport général sur l'instruction publique

Mars 1829

A

### Écoles

#### A Dédoubleries

Il n'y a pas eu cette année de dédoublement d'école. La commune de l'Abbaye, dont l'école est trop nombreuse, a été invitée à faire de nouvelles classes en règle.

C'est jusqu'à un certain point le même cas que celui de l'Abbaye, les divisions des écoles appartenant à deux communes, en deux écoles. Une séparation de ce genre a eu lieu pour les communes de Monnaz et de Vaux, avec l'approbation du Conseil d'État.

#### B Maisons d'école

##### Établissements et améliorations importantes

Le Conseil Académique saisit toutes les occasions d'engager les Communes à faire aux maisons d'école, non seulement les réparations indispensables, mais aussi les changements propres à faciliter l'enseignement, ou à donner plus de salubrité aux salles d'école. En général, les

M<sup>r</sup> le Ministre Pilet, principal du collège, a été appelé à  
Tranfert en qualité de Pasteur; il a eu pour successeur M<sup>r</sup>  
le Ministre Saboniac.

Les autres collèges du département n'ont offert aucun fait qui  
mérite ici une mention spéciale.

#### IV

### Collège Académique

Le collège renferme actuellement

En 1<sup>re</sup> classe 29 élèves.

En 2<sup>e</sup> " 19 "

En 3<sup>e</sup> " 8 "

En 4<sup>e</sup> " 15 "

En 5<sup>e</sup> " 9 "

A la suite des examens promotionnels du mois d'Avril  
1828, on a distribué 49 prix de promotion, et  
120 prix ou accessit, en médailles ou en livres pour des  
examens spéciaux.

A la suite des examens de semestre qui ont eu lieu au  
mois de Décembre 1828, on a distribué 14 prix et 5 accessit.

La Commission collégiale continue de surveiller de près  
manière suivie les différentes classes du collège. Les  
rapports qui lui sont présentés chaque mois par Messieurs  
les Inspecteurs de tour, annoncent que cette inspection n'est  
pas sans résultats satisfaisants.

Deux changements ont eu lieu dans le personnel des régens  
des deux premières classes latines, l'un par le décès de M<sup>r</sup> le  
Bachelier Gindroz, l'autre par la retraite de M<sup>r</sup> le Ministre  
Mollot. Le Conseil d'Etat, sur le rapport de l'Académie  
et du Conseil Académique, a décidé, de différents les nomina-  
tions en remplacement, jusqu'à ce que la nouvelle organisation  
que l'on prépare pour le collège, soit définitivement arrêtée.

En attendant, M<sup>r</sup> le Ministre Raymond et M<sup>r</sup> le pro-  
fesseur Porta tiennent les classes, comme régens sup-  
pléants.

La classe de langue française, géographie, etc. a cessé d'être desservie par un maître provisoire. M<sup>e</sup> Guindry en a été nommé par l'Académie le maître en titre; il paraît répondre à ce qu'on attendait de lui.

L'école de langue allemande comptait le 16 Décembre 1828, 16 élèves, dont neuf dans la première classe et sept dans la seconde. Les rapports de la Commission qui doit surveiller cette école, continuent à être favorables au maître qui la dirige, et assez satisfaisants en ce qui concerne le témoignage rendu à l'application et à l'assiduité des élèves.

École de Dessin. Les rapports sur cet établissement continuent à être satisfaisants. L'école a été fréquentée cet hiver par 111 élèves, dont

33 écoliers du Collège

24 étudiants de l'Académie

54 artistes ou artisans, comme lithographes, sculpteurs en bois, bijoutiers, armuriers, ferblantiers, lampistes, maçons, décorateurs en plâtre, imprimeurs, boulangers, bouchers, pâtissier-confiseur, menuisier, charpentier, serrurier, peaux sucrier, cordonniers, tailleurs, selliers, tonneliers.

Une exposition des ouvrages des élèves a eu lieu dans le courant du mois de Mai. Il a été distribué pour 70 fr. de prix aux meilleurs élèves.

Exercices militaires. M<sup>e</sup> le Lieutenant Colonel Bégou qui est chargé ad interim de les diriger, paraît les faire avec beaucoup d'intelligence et de zèle, et mettre de l'ordre dans les détails d'administration.

Exercices gymnastiques. Ils sont suspendus en attendant la réorganisation de l'école.

Répétiteurs du Collège académique. Règlement du 19 Janvier 1825. M<sup>s</sup> Guisan et Piaget, étudiants de philosophie, ont obtenu le brevet de répétiteurs de seconde classe.

Grabeau de M. M. les Régens et les Maîtres du  
Collège académique. M. M. les Régens et les Maîtres  
ont tous obtenu l'approbation de l'Académie pour le zèle  
et l'exactitude qu'ils mettent dans l'exercice de leurs fonctions.

---

V  
Académie.  
A... Musée.

L'ordre et la propreté continuent à régner dans l'établissement; quant à la conservation des objets inscrits dans les inventaires, on a examiné avec attention et en détail une partie des collections, suivant la décision du Conseil général académique, communiquée dans le temps au Conseil d'Etat. Le résultat de l'examen fait en 1828 a été pleinement satisfaisant.

Cet établissement va du reste devenir plus utile, le Conseil d'Etat ayant autorisé M<sup>r</sup> le professeur de minéralogie à y introduire quand il le jugera convenable, les étudiants qui suivent ses cours. Il a été décidé en même temps, qu'il y aurait une seconde réunion chaque semaine, et l'on a choisi le Mercredi, depuis deux heures à quatre. Ainsi le garde du Musée qui est en même temps bibliothécaire du Conseil académique, et dont le domicile est à Ouchy, a trouvé dans cet arrangement beaucoup de facilité pour son service.

Le Règlement pour le Musée, article 11 veut que les Conservateurs fassent à l'Académie, dans le mois de Mars de chaque année un rapport sur le Musée et les augmentations obtenues dans l'année, ainsi que la note des Donateurs. L'Académie ne parle point de ce rapport et ne donne aucun enseignement sur les points qui doivent y entrer.

B Collection des instrumens  
D'astronomie.

Les instrumens sont dans un état d'ordre et de propreté digne de la grande exactitude de Monsieur le professeur De Vêley. Ils sont toujours déposés dans la tour du Collège, dans une chambre arrangée à cet effet, sous l'horloge. On ne peut envisager ce local que comme provisoire

---

## C. Cabinet de Physique

Conformément aux délibérations prises à ce sujet par le conseil général académique, la dernière inspection a été aussi complète et aussi minutieuse que le comporte la nature d'une telle collection, composée en grande partie d'objets volumineux ou fragiles.

Toutes les pièces portées à l'inventaire ont été présentées, sauf un très-petit nombre d'articles peu importants, dont l'absence a été justifiée.

L'état de la collection a paru satisfaisant sous le double rapport de la propreté des machines et de leur arrangement qui est basé à la fois sur l'ordre des matières dans le cours du professeur, et les exigences du coup d'œil.

On a également lieu d'être satisfait de l'état d'entretien et de conservation des instruments. Quelques pièces sans doute sont vieilles et délabrées, mais ce ne sont que des articles de rebut, que leur inutilité a fait rejeter pour la plupart dans le laboratoire. Monsieur le professeur de physique a d'ailleurs observé que le local consacré au dépôt de la collection, est devenu beaucoup plus propre à cet usage, depuis que la grande porte qui établissait une communication avec l'auditoire de droit a été comblée.

Par là, l'étendue des tablettes a été augmentée, et l'un des principaux voies à la poussière fermée. Pour se prémunir encore mieux contre cet ennemi, M<sup>r</sup> le professeur a banni du cabinet l'usage du balai, qui, pour le plancher, du moins, se trouve avantageusement remplacé par des linges ou des éponges mouillées au moyen de quoi la poussière se trouve réellement enlevée et non pas seulement déplacée.

## D. Cabinet de Chimie

La visite de cet établissement faite avec des soins presque minutieux, a donné des résultats très satisfaisants, soit sous le rapport de la bonne conservation des objets inscrits sur les inventaires, soit pour la propreté et l'ordre qui régnerent

Sans l'auditoir, le laboratoire, et la salle où est déposée la partie essentielle de la collection. L'établissement offre dans son ensemble un aspect très convenable; Monsieur le professeur de chimie continue d'offrir aux dispositions de détail, les perfectionnements qu'elles comportent.

La petite collection minéralogique remise au professeur pour l'enseignement, est bien disposée; la classification qui est nouvelle correspond au cours que les élèves reçoivent.

Les livres que le professeur a été autorisé à se procurer, sont proprement reliés; ils seront inscrits dans l'inventaire.

Le compte ordinaire des dépenses du professeur s'est élevé cette année à la somme de f. 256. 05.

De plus, le conseil d'état a autorisé l'acquisition de divers objets demandés pour le cabinet, s'élevant ensemble à f. 541.

## E. Bibliothèque

La Bibliothèque occupe incontestablement le premier rang parmi les divers établissements attachés à notre instruction publique supérieure; à mesure des développemens successifs méritent tout l'intérêt du gouvernement.

L'inspection qui a eu lieu cette année a prouvé que Messieurs les Bibliothécaires ont rempli leurs fonctions respectives avec exactitude et avec zèle. L'ordre et la propreté régnaient dans les diverses parties de l'établissement; la disposition des livres est en général bonne, mais elle pourra bientôt avoir lieu avec un nouveau degré de facilité, lorsque M<sup>re</sup> le Bibliothécaire entrera en jouissance de la grande salle appelée autrefois Temple allemand, et qui vient d'être arrangée de manière à servir pour les séances académiques auxquelles le public est admis, et à devenir en même temps une des principales salles de la bibliothèque.

La Bibliothèque continue de recevoir des dons plus ou moins utiles. Quinze cents volumes lui ont été légués par M<sup>re</sup> le professeur Straube. M<sup>re</sup> le Doyen Brivet vient d'enrichir la collection de nos manuscrits nationaux par un ouvrage ayant pour titre Matériaux pour servir à l'histoire

Lettre au Duc d'Orléans de Lausanne et du Canton de Vaud  
 Première partie. M<sup>r</sup> Boudol annonce l'envoi prochain  
 de la seconde partie, ainsi que de diverses autres pièces in-  
 -écessantes.

Dans le courant de la dernière année, les ouvrages qui  
 composent les Bibliothèques suisse et vaudoise, ont été  
 numérotés; ils avaient été classés précédemment le  
 catalogue de ces deux bibliothèques, ainsi que le supplément  
 des autres ouvrages acquis depuis 1822, est sous presse.  
 La nouvelle salle de lecture ouverte de plus en plus l'in térêt,  
 elle est habituellement fréquentée.

Les comptes de M<sup>r</sup> le Bibliothécaire seront mis incessam-  
 -ment sous les yeux du Conseil d'Etat

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1827 au 30 juin 1828

M<sup>r</sup> le Bibliothécaire a reçu : - - - - - f<sup>r</sup> 5515<sup>..</sup> 8<sup>..</sup> 9<sup>..</sup>  
 , , , , , livre - - - - - 5171. 1 ...

On a dépensé en achats de livres, - - - 2723. 1<sup>..</sup> 7/2  
 en abonnemens aux journaux suisses, 149. 5<sup>..</sup>

Au 1<sup>er</sup> juillet 1827 le fonds capital s'élevait à 44600. ..  
 représenté par 29 créances hypothécaires  
 plus un solde de - - - - - 641. 6. 1  
 Total - 45241. 6. 1.

Au 30 juin 1828, le fonds capital s'élevait à 43265 ..  
 représenté par 28 créances hypothécaires  
 plus un solde de - - - - - 344 7 9/16

F Caisse des arrérages  
de gages

Les comptes de cette caisse seront aussi mis  
 incessamment sous les yeux du Conseil d'Etat  
 Ils présentent les résultats suivans, - -



Des le 1<sup>er</sup> juillet 1827 au 30 juin 1828

M <sup>re</sup> la Caisse a reçu - - - - -	f. 3591. 7. 85/100
a livré - - - - -	3337 5

On a distribué en prix de volées - - - - -	387 " "
en prix de concours - - - - -	442 " "

Au 30 juin 1827, la Caisse possédait en créances

un capital de - - - - -	20000. " "
plus un solde en caisse de - - - - -	453 2 1/2
Total - - - - -	20453 2 1/2

Au 30 juin 1828, la Caisse possédait en créances

un fonds capital de - - - - -	20400. "
plus un solde en caisse de - - - - -	454. 2. 85/100
Total - - - - -	20854. 2. 85/100

Une partie des revenus de cette Caisse est affectée, comme on vient de le voir, aux prix que l'Académie assigne annuellement après les examens ordinaires à deux ou trois étudiants de chaque volée qui se sont distingués par leur application et leurs succès.

C'est aussi dans cette Caisse que l'on prend l'argent nécessaire pour les prix que l'Académie décerne ensuite des concours ouverts chaque année, pour exciter les étudiants au travail domestique, non seulement sur les objets de leurs études obligatoires, mais aussi sur des branches qui ne sont pas comprises dans l'enseignement public.

On a ouvert pour la dernière année académique 12 concours

Il s'est présenté des aspirans pour dix, savoir:

- 1<sup>o</sup> sur l'histoire ecclésiastique.
- 2<sup>o</sup> sur la Philosophie.
- 3<sup>o</sup> sur la Zoologie.
- 4<sup>o</sup> sur l'histoire ancienne.
- 5<sup>o</sup> sur l'histoire moderne.
- 6<sup>o</sup> sur la littérature grecque.
- 7<sup>o</sup> sur la littérature latine, concours supérieur.
- 8<sup>o</sup> sur la littérature latine, concours inférieur.
- 9<sup>o</sup> sur la poésie, le sujet à traiter était Julia Alpimula.

10. Sur l'éloquence, le sujet à traiter était la question suivante:  
De quelle manière des jeunes gens qui font des études libérales  
peuvent-ils, et doivent-ils manifester leur patriotisme?  
Trois pièces de vers et un discours en prose ont été envoyés  
pour ces deux concours. Le prix de poésie a été décerné à  
l'une des trois pièces présentées, on a cru devoir se borner  
à un encouragement pour l'auteur du discours. C'est dans  
une séance publique, en présence d'une nombreuse assem-  
blée de personnes des deux sexes, que les prix ont été  
distribués; et les deux ouvrages se sont trouvés être du  
même auteur, M<sup>r</sup> Juste Olivier, de la 3<sup>e</sup> volée de théologie,  
qui avait déjà été couronné il y a deux ans.

### G. Professeurs.

Comme le résultat du grabeau de Messieurs les  
professeurs a été mis dans le temps sous les yeux du  
Conseil d'Etat, il serait superflu de s'en occuper un nou-  
veau.

Depuis notre rapport précédent, il n'est survenu aucun  
changement dans le personnel et dans les circonstances  
des professeurs.

### H. Zoologie.

Le cours de M<sup>r</sup> le professeur Chavannes est suivi  
par 26 étudiants.

#### I. Etudiants.

L'Auditoire de Théologie est actuellement composé  
de 59 étudiants, dont 11 sont Piémontais.

Un étudiant a obtenu un grade.

Deux externes immatriculés, l'un d'origine suisse, l'autre  
anglais, ainsi qu'un étudiant non immatriculé, envoyé  
par la Communauté protestante française de Francfort  
sur le Mein, suivent des cours dans cet auditoire.

Cet auditoire continue à donner de la satisfaction, sous le rapport de la conduite et de l'assiduité des étudiants qui en font partie. L'un d'entre eux cependant après avoir donné divers sujets de plaintes, a dû renoncer aux études pour le 1<sup>er</sup> Ministère.

Cinq candidats ont été consacrés au 1<sup>er</sup> Ministère au mois de juillet 1828.

L'Auditoire de Droit comprend actuellement 19 étudiants. De plus, deux externes immatriculés vandois et un solennel, et plusieurs non immatriculés fréquentent les cours de cet auditoire.

L'Auditoire de Philosophie renferme actuellement 62 étudiants dont quatre vandois. Un étudiant a obtenu un rang 1<sup>er</sup> 8 externes immatriculés, dont un vandois, et un assez grand nombre d'externes non immatriculés suivent plusieurs <sup>cours</sup> dans cet auditoire.

L'Auditoire d'Éloquence se compose actuellement de 64 étudiants. 24 externes immatriculés dont la plupart sont vandois suivent les cours de cet auditoire. Parmi les externes ~~non immatriculés~~, sont plusieurs jeunes gens qui n'ayant pu obtenir une promotion régulière comme étudiants, fréquentent les cours en qualité d'externes, et se proposent de demander la promotion en philosophie.

## K Licenciés en droit

Le 15 Août 1828, l'Académie a conféré le grade de licencié en droit à M. de Cirenville et Gottofrey.

## Cours extraordinaires gratuits.

Nous avons le plaisir d'annoncer que deux de nos jeunes concitoyens, désirant donner une preuve de l'intérêt qu'ils prennent à l'avancement des études libérales au milieu de nous, ont ouvert dans l'auditoire de philosophie deux cours sur des branches des mathématiques qui ne sont pas enseignées par le professeur ordinaire, et qui offrent une grande utilité par l'étendue et la variété des applications dont elles sont susceptibles.

M<sup>r</sup> William Fraiss a donné un cours gratuit de géométrie descriptive. Quinze personnes, au nombre desquelles on remarque plusieurs étudiants et quelques étrangers se sont fait inscrire pour suivre ce cours. M<sup>r</sup> Fraiss a été plus satisfait de l'assiduité de ses auditeurs qu'il n'avait osé l'espérer d'abord. Nous avons lieu de croire que ce cours a eu des résultats heureux.

M<sup>r</sup> Marc Secretan, licencié en droit, a donné un cours de calcul différentiel. Vingt-cinq élèves environ ont commencé le cours; mais plusieurs d'entre eux manquant des connaissances préliminaires que cet enseignement supérieur exige, n'ont pu continuer.

Les auditeurs qui sont restés fidèles à M<sup>r</sup> Secretan, ont sûrement retiré beaucoup de fruits de ses leçons. M<sup>r</sup> Secretan paraît un maître très-bien la science; il enseigne avec clarté et facilité, et de plus, il est doué d'un esprit philosophique propre à donner à l'instruction l'utilité dont elle est susceptible comme source de connaissances positives, et comme moyen de développement intellectuel.